

4 ^e	—	75
5 ^e	—	75
6 ^e	—	50
7 ^e	—	50
8 ^e	—	50

Rè 4	75 f.
Rè 5	75 f.
Rè 6	50 f.
Rè 7	50 f.
Rè 8	50 f.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 11 juin 1885.

A l'occasion de la Fête nationale, le Gouverneur recevra, le 14 juillet, les personnes qui voudront bien lui faire l'honneur de venir passer la soirée à l'Hôtel du Gouvernement.

Les salons seront ouverts à 8 h. 1/2.

—*On dansera.*—

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 23 juillet 1885.

LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET A PAPEETE

La célébration de la fête anniversaire de la République a été favorisée cette année par un temps magnifique, que ne laissaient guère espérer les bourrasques et les froids de ces derniers jours.

Dès le 10, les habitants des districts, conviés aux réjouissances, arrivaient, tambours battant, drapeaux au vent, et s'installaient au chef-lieu — qui, dans les locaux mis à leur disposition par le service des ponts et chaussées; qui, chez les nombreux parents ou amis que tout indigène voyageur trouve toujours au terme de son voyage. Il paraît superflu d'ajouter pour ceux qui connaissent l'amour inné du plaisir dont est doté tout bon Tahitien, que tous ces braves gens, aux physionomies rayonnantes, témoignaient déjà du vif désir de prendre la plus large part aux réjouissances en perspective. Ainsi qu'on le verra plus loin, ils ne devaient pas faillir à ces bonnes résolutions.

En effet, la réunion préparatoire des himene, qui est en quelque sorte ici la préface habituelle de la grande cérémonie du 14, les trouvait à leur poste, le 13 au soir, place du Gouvernement, où, conformément au programme, les himene se présentant au concours devaient recevoir des membres de la commission spéciale, pour la joute du surlendemain, les instructions indispensables. A part quelques districts de Moorea et ceux d'Afaahiti et de Papara, tous comptaient là, parmi la foule, de nombreux représentants.

Mais laissons-les à leurs chants et passons au grand jour.

Nous voici au lendemain 14.

A huit heures du matin, une salve de vingt et un coups de canon de la frégate amirale *Reine-Blanche*, suivie des feux de l'artillerie

des bâtiments de la station locale, auxquels répond immédiatement la batterie du mont Faïre, annonce l'ouverture de la fête nationale. La rade se pavoise, et les édifices publics arborent les couleurs nationales.

A la même heure, le Gouverneur, accompagné du Roi Pomare V, des chefs d'administration, de la magistrature, des officiers et fonctionnaires de la colonie, quitte l'hôtel du Gouvernement pour se rendre au quai de la Manutention. Il doit y passer en revue les troupes de la garnison et les compagnies de débarquement du *Volage* et de l'*Orohena*, seuls bâtiments de la station locale présents à Papeete.

Le cortège officiel se dirige vers l'estrade élevée au bord de la mer, et où des fauteuils ont été réservés aux membres de la Famille Royale, ainsi qu'à MM. les Consuls. Il y prend place, pendant que, de leur côté, les troupes se massent et prennent position. Ces dispositions terminées, M. le capitaine d'artillerie de Nays-Candau, commandant d'armes, se rend au-devant du Gouverneur et se met à ses ordres.

Les clairons sonnent aux champs; artilleurs, fantassins et marins présentent les armes: la revue commence. Selon l'usage, elle s'achève par un remarquable défilé, où l'on retrouve une fois de plus cette régularité et cette correction dans la marche qui sont devenues traditionnelles chez nos braves soldats.

Le temps est superbe; le soleil darde tous ses feux sur la foule bariolée et joyeuse des indigènes qui envahit les alentours de la tribune et prélude déjà, en guise de répétition, par les jeux de la lance, aux divertissements annoncés pour l'après-midi.

De retour à l'estrade, où il est reconduit par le commandant d'armes, le Gouverneur distribue les récompenses aux lauréats du concours de tir, qu'à l'occasion de l'anniversaire de la République, une société d'amateurs a organisé, le dimanche 12, dans la vallée de Sainte-Amélie. Il clot cette distribution en adressant ses vives félicitations aux organisateurs de cet intéressant tournoi.

La cérémonie officielle est alors terminée; le cortège se reforme, et, escorté du piquet d'honneur, il reconduit, avec le même cérémonial qu'au départ, le Chef de la Colonie à son hôtel.

Désormais la journée appartient aux diverses réjouissances que la Commission des Fêtes a préparées pour le plus grand plaisir de nos jeunes concitoyens.

Pendant que regorgent de joueurs ou d'acheteurs les baraques installées par d'ingénieux industriels de la localité: *tirs à la carabine Flobert, marchands de gaufres et de nougats*, etc., etc., les jeux se succèdent sans interruption, depuis 1 heure jusqu'à 4 heures de l'après-midi: *courses en sacs, à la nage, de vélocipèdes, colin-maillard, tourniquet, mât de beaupré, mât de cocagne*, où les muscles d'acier de nos Tahitiens font assaut de vaillance, etc., etc.; le tout couronné de lancements de personnages et animaux en baudruche, et enfin du départ d'un majestueux ballon.

Cette première moitié de la fête s'achève sur les illuminations des édifices publics et le bal du Gouvernement, où les danses se prolongent jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le concours gracieux de la musique de la *Reine-Blanche*, le nombre des invités, les parterres illuminés, et jusqu'à l'envahissement des jardins par la population indigène, avide de contempler de plus près les uni-

formes chamarrés, tout contribue à donner à cette soirée une animation et un éclat exceptionnels.

Le concours des « himene » ouvre, à 8 heures du matin, suivant le programme, la journée du 15.

Tout a été dit sur ces chœurs originans, où la mélodie le dispute à l'étrangeté du rythme et à la bizarrerie des toilettes aux tons criards, particulièrement chers aux peuples des tropiques. Nous ne ferons donc pas une description déjà si bien et si souvent faite. Nous nous contenterons d'admirer sans réserve le dévouement des membres de la sous-commission, qui, pendant trois heures consécutives, sont restés exposés aux ardeurs d'un soleil de feu, subissant vaillamment le jet incessant d'une harmonie, certes, pleine de douceur, mais, hélas! sans la moindre solution de continuité!

A midi — reprise des jeux divers. A 2 heures — régates.

On suit avec intérêt les courses à l'aviron, à la voile et le jeu de la targe, lequel cette année, comme les précédentes, ramène les mêmes émotions et les mêmes rires.

Enfin la nuit arrive; et comme il faut que dans la joie aussi bien que dans la douleur tout finisse, le concert habituel du mercredi de la musique amirale, venant à point pour calmer les impatiences que fait naître le léger retard apporté à la *Fête vénitienne*, annoncée pour 8 heures, puis cette dernière se charge de clore dignement la série des réjouissances.

Charmant spectacle que celui de toutes ces embarcations surmontées de branchages auxquels se balancent, au gré de la brise, mille lanternes multicolores; flottille fantastique, dont les douces évolutions sur la surface des eaux tranquilles de notre port, aux accents harmonieux des bateliers, font involontairement songer aux gondoles de la vieille cité des Doges!

A minuit, lesampions s'éloignent peu à peu; les indigènes se dispersent insensiblement pour regagner leurs campements; tout est fini: la Fête nationale du 14 juillet 1885 à Papecto vient de dire son dernier mot.

En lui disant adieu, ou plutôt au revoir, nous croyons pouvoir affirmer qu'elle laissera dans l'esprit de tous ceux qui y ont pris part l'impression d'une solennité où l'on ne sait encore qui l'a emporté: de la plus franche gaieté ou de la confraternité la plus parfaite entre nos concitoyens d'origine et les nouveaux fils que la mère-patrie a l'orgueil de compter sur ce sol heureux.

Pour finir, et en vue de répondre au légitime désir que pourraient former les vainqueurs de ces derniers jours de voir publier leurs victoires, nous donnons ci-après, telle qu'elle nous est adressée par la Commission générale, la liste des lauréats aux différents himene, régates et jeux divers, ainsi que celle concernant le concours de tir de Sainte-Amélie, que nous devons à la gracieuse obligeance de M. H. Langomazino.

CONCOURS DES HIMENE.

Vairão, 1 ^{er} prix.....	200 fr.	Tautira, 5 ^e prix.....	75 fr.
Papenoo, 2 ^e prix.....	150	Pirae, 6 ^e prix.....	50
Taunoo, 3 ^e prix.....	150	Pucu, 7 ^e prix.....	50
Papeari, 4 ^e prix.....	75	Punaauia, 8 ^e prix.....	50

Les himene de Haapiti (Moorea), Faas, Tiarei, Mahaens et Paean'obtiennent pas de prix.

D'autre part, en raison de la valeur absolument égale des himene de Papenoo et Taunoo, la commission jugé équitable de donner au 3^e prix une valeur égale à celle du 2^e et de l'augmenter en conséquence de 50 francs.

RÉGATES.

Course à l'aviron.

- 1^{re} série — Geoffroy (*Reine-Blanche*, canot de l'Amiral), 1^{er} prix : 100 fr.
 — Leguern (*Volage*), 2^e prix : 60 fr.
 2^e série — Lefevre (*Reine-Blanche*), 1^{er} prix : 80 fr.
 — Madigo (*Volage*), 2^e prix : 50 fr.
 3^e série — Ruatupua (indigène), 1^{er} prix : 120 fr.
 — Anea (id.), 2^e prix : 80 fr.
 — Tahiroa (id.), 3^e prix : 50 fr.
 4^e série — Pahia (id.), 1^{er} prix : 65 fr.
 — Piari (id.), 2^e prix : 35 fr.

Course à la voile.

- 1^{re} série — Ch. Chapman, prix unique : 150 fr.
 2^e série — Gooding, 1^{er} prix : 100 fr.
 — Cloarec (*Volage*), 2^e prix : 60 fr.
 3^e série — Pondaven (*Reine-Blanche*), 1^{er} prix : 80 fr.
 — Lefevre (id.), 2^e prix : 50 fr.
 4^e série — Faarea (indigène), 1^{er} prix : 100 fr.
 — Motu-Tahiti (id.), 2^e prix : 80 fr.
 — Rahituri (id.), 3^e prix : 50 fr.
 5^e série — Teina (id.), 1^{er} prix : 80 fr.
 — Maere (id.), 2^e prix : 50 fr.

JEUX DE LA TARGE.

EUROPÉENS.		INDIGÈNES.	
Thomas, prix d'honneur..	30 fr.	Timarau, prix d'honneur..	30 fr.
Guillot, 1 ^{er} prix.....	20	Teriifatau, 1 ^{er} prix.....	20
Legall, 2 ^e prix.....	10	Pupure, 2 ^e prix.....	10

JEUX DIVERS

- Courses sous la voile* — Hiapo, 10 fr. ; — Mamai, 10 fr. ; — Roo, 10 fr. ; — Temoe, 10 fr. ; — Roo, 10 fr. ; — Tahusitu, 15 fr. ; — Harehoe, 15 fr. ; — Tetuoro, 15 fr. ; — Moe, 10 fr. ; — Matuu, 10 fr. ; — Tahuaïtu, 10 fr. ; — Teiho, 10 fr. ; — Teura, 10 fr. ; — Harehoe, 10 fr. ; — Tetuoro, 10 fr.
Jeux de la lance — Roo, 10 fr.
Courses de vélocipèdes — Johnston, 25 fr. ; — Adams fils, 15 fr.
Courses en barils — Tihoni, 15 fr. ; — Area, 10 fr. ; — Area, 5 fr. ; — Panau, 10 fr. ; — Terui, 10 fr. ; — Piri, 10 fr. ; — Tavana, 10 fr. ; — Tetu 10 fr. ; — Aue, 10 fr.

LAURÉATS DU CONCOURS DE TIR.

(Distance : 200 mètres ; — 5 balles tirées.)

Armes de guerre.

- 1^{er} prix—Massou (A.), soldat d'infanterie de marine ; écart total : 0^m80.
 2^e prix—Lévy (Emile), négociant ; écart total : 0^m96.

Armes de toute provenance.

- 1^{er} prix—Langomazino (H.), défenseur ; écart total : 1^m40.
 2^e prix—Lucien (D.), soldat d'infanterie de marine ; écart total : 1^m60.

PRIX SPÉCIAL DES MILITAIRES.

Armes des guerres.

Prix unique—Fauzy (J.), soldat d'infanterie de marine; écart total: 1^m35.
(Prix donné par M. le Gouverneur, 100 fr.; — par M. de Nays-Caudan, 20 fr.)

Revolver.

Prix unique—Cousin (E.), 2^e canonnier servant; écart total: 0^m208.

PRIX D'HONNEUR.

Langomazino (H.), défenseur; écart total: 0^m63.

FABRICATION DE GELÉE DE GOYAVE.

S. Drollet informe le public que, à partir de ce jour jusqu'au 15 mars, il remplira de gelée de goyave, 1^{re} qualité, les récipients de toutes formes et de toutes dimensions qui lui seront envoyés, au prix de fr. 2.50 le kilogramme, poids net.

57-2-2

S. DROLLET RECEVRA PAR « PENSÉE » :

Nouveautés de Paris — Boutiques en tous genres — Un immense assortiment de Châles tricotés — Papeterie — Registres — Articles de bureau — Accordéons — Balances Roberval — Conserve — Vermicelle — Macaroni — Pâtes d'Italie — Bougie — Sucre raffiné — Allumettes suédoises — Tabac Médori et Maryland — Cigares superfines — Habillements en drap — Mercerie — Sirops assortis — Vins fins de Bourgogne blancs et rouges — Vin mousseux d'Anjou — Champagne — Vermouth Métropolitain — Bière de Norvège et de Pilsen — Cognac Raynal — Cognac Vellisson — Cassis de Dijon — Absinthe et Vermouth Noilly-Prat — Absinthe Ed. Pernod — Huile d'olive — Bouchons — Amer Picon — Chartreuse jaune — Vins en barriques — Liqueurs superfines — Etc., etc.

58-2-2

BRODERIES TRÈS-VARIÉES.

RIDEAUX pour moustiquaires, fenêtres et portes.

43 3-3

Chez

C. COPPENBATH.